



ENSEMBLE CRÉONS



LE MOUVEMENT.

Colloque des structures déconcentrées

Samedi 5 février 2022



Projet Sportif Fédéral 2022

Informations de l' ANS

- 75 M€ pour le PSF 2022 (77 fédérations + CNOSF)
- Rappel 2021 : 80,8 M€ dont 11M€ pour le plan de relance
- Maintien des points de vigilance 2021 :
 - Part à destination des clubs 50%
 - FFG : Clubs 54%, CD : 23%, CR : 23%
 - Sanctuarisation des crédits à destination des DOM
 - FFG : 147 000€
 - Transparence de la décision

Informations de l' ANS : nouveautés

- La part variable ne sera pas appliquée en 2022
- L'exigence pour la justification des dépenses va augmenter



Informations FFGym



- Mettre en cohérence les projets communs au C.O.T et au P.S.F
- Evolutions des projets financés en fonction de la mise en place du projet fédéral

Accompagnateurs PSF

- Actions particulières à mener en direction des clubs de moins de 100 licenciés (ils ne représentent que 9% des projets déposés)
- Renforcer l'accompagnement de proximité
- Anticiper la diffusion des informations autant que possible
- Revisiter, simplifier et diffuser plus largement les documents techniques proposés par la Fédération
- Mise en place de temps d'échanges réguliers avec les accompagnateurs pendant la campagne (FFG)



24 Accompagnateurs PSF

- Positionner systématiquement les agents de développement comme accompagnateur PSF
- Aller vers les clubs pour leur présenter le dispositif et les accompagner dans leurs demandes
 - Constitution du dossier administratif
 - Formalisation du projet et saisie





Calendrier prévisionnel





ENSEMBLE CRÉONS



LE MOUVEMENT.